

Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage Réunion du 17 septembre 2018 - PV N°1

<u>PRESENTS</u>: Mme PIANEZZOLA Marie-France - MM. NEBRA François (Président de la commission) - MATTENET Patrick (Président du District) - BALDAUF André (Président de la CDA) - CHAUSSIER Wilfried - LACOTTE Jean-Joël - MERLINGEAS Christian

EXCUSES: MM. AUTIERE Hervé - BLOND Jean-Louis, - BUFFIERE Patrick (Président UNAF Dordogne)

François NEBRA prend la parole en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres de la commission (Hervé AUTIERE et Wilfried CHAUSSIER) et fait mention de la nouvelle appellation de cette commission qui devient désormais la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage.

Un constat est tiré par la CDPA : il est de plus en plus compliqué d'attirer de nouveaux arbitres ainsi que de conserver nos nouveaux arbitres. Également, le corps arbitral périgourdin est de plus en plus vieillissant. Afin de pouvoir couvrir un maximum de matchs il est urgent de mener une politique de recrutement intensive.

Un deuxième constat est tiré et l'ensemble de la commission est unanime pour dire qu'il est de plus en plus compliqué d'arbitrer. Certains matchs se réalisent dans des contextes tendus : mauvais comportement de certains éducateurs, parents, spectateurs, joueurs. Remise en question permanente de l'arbitre Ce contexte ne motive pas les jeunes à se lancer dans cette mission.

La commission établit plusieurs axes de travail afin de remédier à ces constats :

- Mettre en place un suivi plus régulier de nos arbitres par le biais de bilans bi annuels.
- Contacter les arbitres n'ayant pas renouvelé et connaître les motifs ayant conduit à l'arrêt de l'arbitrage, par le biais d'un questionnaire.
- Mettre en place des Stands / Animations faisant la promotion de l'arbitrage lors des finales de coupes et championnats.
- Positionner des Stands / Animations faisant la promotion de l'arbitrage lors d'actions réalisées par des mairies faisant la promotion du sport.
- Mettre au point des dépliants faisant la promotion de l'arbitrage lors de manifestations (finales de coupes, matchs de National 2...).
- Réaliser des affiches faisant la promotion de l'arbitrage et que chaque club devra afficher dans ses locaux.
- Organiser des réunions réunissant les éducateurs et présidents de club au sein du District par catégorie (D1, D2, D3 et D4) afin de rappeler les missions de l'arbitre, les principales lois du jeu, rappeler le rôle des éducateurs (Christian MERLINGEAS) et faire la promotion de l'arbitrage. En fin de réunion, présentation des arbitres de la catégorie afin d'instaurer un dialogue.
- Se servir des réseaux sociaux afin de faire la promotion de l'arbitrage et notamment par le biais de la page Facebook du District.

A cela, il faut ajouter que la CRA a demandé à la CDPA de mettre en place un corps d'accompagnateurs afin d'accompagner les nouveaux arbitres sur leur 9 premiers matchs, ceci dans le but d'accompagner au mieux les nouveaux arbitres. Ce corps d'accompagnateur est en cours de création.



Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage Réunion du 17 septembre 2018 - PV N°1

Les sujets à traiter étant épuisés, la réunion est levée.

Le Président, François NEBRA Le Secrétaire de séance, Wilfried CHAUSSIER